

DELIBERATION N°65/2019

Le **Mardi 5 novembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 22/10/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		X		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric	X			CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne		X		ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		X		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean		X		CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			X	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTEISE	PENNA Jean-Luc	X			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 12 7 5
TOTAL VOTANTS 21
TOTAL VOIX 26

2

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191105-DEL65-2019-DE
Date de télétransmission : 13/11/2019
Date de réception préfecture : 13/11/2019

DELIBERATION N°65/2019

Objet : ACQUISITION

Opération 19-458 : COGNIN - Route de Lyon

Demandeur : COGNIN

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 10 ans

Remboursement du capital stocké : 2 % pour les 3 premières années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années – 1.5 % de la 5^e à la 7^e année – 2 % de la 8^e à la 10^e année

La commune de COGNIN sollicite l'EPFL pour qu'il maîtrise une propriété composée d'un terrain et de lots dans une copropriété. Ce bien se situe dans le centre-ville, dans un secteur où la commune a demandé le classement du périmètre en attente de projet d'aménagement. Une étude va être lancée pour définir les objectifs.

Les premières intentions consistent :

- à densifier en logements et prévoir éventuellement des cellules commerciales en rez-de-chaussée, selon les besoins évalués lors du diagnostic,
- améliorer les accès et les stationnements du secteur.

Pour permettre l'élaboration de ces études et finaliser le projet, un portage d'une durée de 10 ans serait souhaitable.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Cognin	AH500 LOTS 1-3-6-7	42 Route DE LYON	210 m ²	Sols	Ub	308 000 €
Cognin	AH501	42 Route DE LYON	858 m ²	Sols	Ub	
Cognin	AH502 (en copropriété)	42 Route DE LYON	102 m ²	Sols	Ub	
Cognin	AH503 (en copropriété)	42 Route DE LYON	230 m ²	Sols	Ub	
TOTAL			1 400 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 12/11/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	21
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191105-DEL65-2019-DE
 Date de télétransmission : 13/11/2019
 Date de réception préfecture : 13/11/2019